

# Soyons prêts !

## Campagne de communication sur la gestion des risques d'accidents industriels majeurs

CMMI de l'Est de Montréal

## La sirène crie : tout le monde à l'abri

C'est bien connu, l'Est de Montréal est caractérisé par la présence marquée de secteurs industriels, qui abritent notamment des industries du domaine de la pétrochimie et de la métallurgie qui cohabitent avec des secteurs d'habitation. Malgré tous les efforts et les mesures de prévention déployés, un risque d'accident industriel majeur demeure.

En cas d'accident industriel majeur impliquant le relâchement d'un gaz toxique, il est essentiel que la population à risque soit alertée dans les minutes suivant le constat d'un accident et qu'elle soit informée sur l'événement en cours et sur les moyens de protection à utiliser.

Lorsqu'un accident industriel majeur impliquant le relâchement d'un gaz toxique dans l'atmosphère survient, la mise à l'abri, dans un édifice ou une résidence, constitue la meilleure protection pour les individus.

### Quelles sont les conséquences d'un relâchement de gaz toxique sur la santé?

S'il n'est pas rapidement maîtrisé, un accident industriel impliquant le relâchement d'un gaz toxique peut être très dangereux tant pour la communauté que pour l'environnement. Les travaux menés par les partenaires du Comité mixte municipal-industriel (CMMI) de l'Est de Montréal, ont permis d'identifier les substances toxiques qui pourraient entraîner une irritation des yeux, du nez et des voies respiratoires chez les personnes qui se trouveraient à proximité de l'industrie où une fuite de gaz surviendrait. Ces mêmes travaux ont identifié le confinement, ou la mise à l'abri à l'intérieur d'un bâtiment, comme étant le meilleur moyen de se prémunir des effets d'un gaz toxique.

### Système d'alerte par sirène

Le système d'alerte par sirène est la méthode adoptée par le CMMI de l'Est de Montréal et la Ville de Montréal. Ainsi, lorsqu'une alerte par sirène sera déclenchée par une industrie, cela signifie qu'une fuite de gaz toxique est signalée et que la population susceptible d'entendre le son de la sirène doit se mettre à l'abri. Aussitôt qu'une sirène sera déclenchée, des messages de notification seront transmis à la population par l'entremise des médias. Ces messages seront destinés à renseigner la population visée de l'état de la situation et des opérations de rétablissement effectuées par les autorités. Ces nouveaux systèmes d'alerte par sirène, qui se retrouveront au sein de quatre industries du territoire, s'ajoutent à ceux déjà en place au sein des industries, mais qui sont uniquement entendus à l'intérieur du site des usines. D'ailleurs, il est important de ne pas confondre les nouveaux systèmes d'alerte par sirène avec ceux qui peuvent être entendus tous les mardis à 11 heures lorsqu'on est à proximité des industries.

### Quels sont les bons réflexes à adopter lors de la mise à l'abri ?



L'action de se mettre à l'abri évite d'être en contact avec le gaz toxique répandu dans l'air.



Le fait de fermer les ouvertures empêche les gaz toxiques de pénétrer à l'intérieur du bâtiment.



La radio et la télévision diffusent des informations sur la nature du risque, l'évolution de la situation et les consignes à respecter.



En cas d'urgence, il faut composer le 9-1-1. Les intervenants du milieu savent comment réagir.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, les intervenants du milieu savent comment réagir.

La campagne de communication à la population sur la gestion des risques d'accidents industriels majeurs vise à préparer la communauté à agir en toute responsabilité advenant un sinistre majeur. Pour plus de renseignements, visitez le nouveau site Internet du CMMI de l'Est de Montréal à

**www.aiem.qc.ca/cmmi-site/cmmi**

Pour connaître les dates des activités à venir, surveillez vos hebdos locaux, le site Internet de l'arrondissement **www.ville.montreal.qc.ca/rpm** ou celui de l'AIEM (Association industrielle de l'Est de Montréal) à **www.aiem.qc.ca**

Pour informations, contactez Josée Gosselin, coordonnatrice de la campagne de communication au **514 868-4347**

640654 09/03/05